La reconstruction à Percy :

Lorsque l'abbé C. Gusbin nommé curé-doyen fut reçu à Percy le 21 octobre 1946, monsieur Philippe Texier-Hugou, maire, prononça ces paroles de bienvenue de la façon suivante « *nous aurions aimé vous recevoir dans un décor de fête totale. Malheureusement, derrière les décors que vous paroissiens ont eu tant de joie à vous dresser, ce sont des ruines qui vont s'offrir à vos yeux : ruines de notre église, ruines de nos maisons, ruines et désarroi moral d'une population souffrante, encore bouleversée par le terrible drame qu'elle a vécu voici plus d'une année et qui a vu s'effondrer en quelques heures des trésors accumulés par des générations* ». [1]

[1] Almanach-annuaire de Percy : 1946.

Conférences périodique des architectes en chef :
Les membres de la commission départementale de la Manche et les architectes en chef et adjoints réunis le 24 juillet 1947 décident d'imposer la présence des architectes d'opération notamment pour les travaux d'état et d'instituer une permanence. [2]

Les jours les plus meurtriers furent les 30-31 juillet 1944. Le tribut de la commune fut très important. 20 000 obus ont été tirés sur la commune. [3]Il y eut 48 victimes civiles (dont 30 perciais), environ 650 personnes sinistrées, et 70% du patrimoine bâti et mobilier détruits (dont 87 maisons ou bâtiments agricoles détruits à + de 75%). [4]La part des soldats qui ont péri au cours de cette bataille sur Percy est évaluée à 4000 morts américains et allemands. Une dizaine de soldats perciais périrent au cours du conflit auxquels s'ajoutent 3 prisonniers morts en captivité et 2 fusillés en 1944. La voie de la liberté traverse le bourg. [5]

A la grande question reflétant un certain mécontentement du genre « la reconstruction ne marche pas comme elle devrait » un ensemble de réponses permet de savoir qu'en 1946 on avait couvert l'hospice après avoir refait la charpente, l'intérieur avait été réhabilité, l'église est virtuellement couverte, on pense aux vitrages, le clocher viendra ensuite, puis les cloches. Les maisons de la rue Emile Grente, à part le magasin Pasquet, sont en bonne voie de terminaison. Près de cinquante baraques ont été édifiées à Percy et aux environs ; ce n'est pas suffisant surtout en ce qui concerne les hangars mais c'est déjà quelque chose. La mairie retrouve ses classes.
Monsieur Henri Tougard, prix de Rome, architecte urbaniste, est chargé du projet de reconstruction et d'aménagement de Percy.

Les maisons d'Etat :
L'Etat prit l'initiative de plans de reconstructions financés par lui, ce sont les maisons d'Etat.
Elles sont de deux catégories : A (commerces) et B.
La réunion de la commission départementale en date du 17 janvier 1947 fait état « *qu'à la période écoulée elle a vu les derniers appels d'offres pour ces immeubles, dans les communes de Saint-Lô, Equeurdreville et Percy. Seul le projet de Pont-Hébert a dû être reconsidéré pour rechercher un prix plus acceptable, par resserrement du projet primitif.* [6] *Dans l'ensemble, nous pouvons dire que les résultats sont bons. Le coût moyen de la construction atteint, à la suite de ces consultations, 9800 francs le mètre carré, qui est bien meilleur que celui atteint dans les travaux de construction faits par les sinistrés. Cependant, nous pensons que ce prix peut, et doit encore baisser. C'est pourquoi, tout en faisant démarrer les travaux de gros-œuvre, nous avons examiné avec architecte et entrepreneurs la possibilité de réduire ce coût de construction. L'avancement des travaux est assez poussé à Roncey et Coutances, où nous atteignons déjà les planchers des rez-de-chaussée, à Marigny, Périers, La Chapelle, Hébécrevon, Valognes, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Fromond, Saint-Lô, etc., les entreprises ont pris possession du terrain et les travaux de terrassement sont commencés. L'approvisionnement de ces chantiers en ciment, a été effectué normalement grâce aux transports par péniches et caboteurs, organisés par la délégation. Actuellement après l'accord obtenu du Ministère pour les engagements de crédits, les marchés sont passés rapidement de façon a permettre une exécution normale des travaux dans les meilleurs délais*».
La réunion du 10 avril 1947 fait état « *qu'aucune copie des marchés des immeubles d'état n'a été remise aux architectes intéressés.* » M Levandier, délégué adjoint, « *demande à chaque architecte en chef intéressé si le placement à des sinistrés des maisons d'état édifiées, est assuré* ».
Il est fait état le 14 mai 1947 « *que le programme de construction des maisons d'état devra subir quelques compressions par suite du dépassement des dépenses prévues* ».

Zones	Architectes en chef	Destructions totales	Destructions au 1/3	Totalité des destructions	Moyenne des destructions par architecte (190)

[2] 123 W 207
[3] Revue municipale de Percy du 1er janvier 1974 (texte de mademoiselle J Cucu).
[4] Le bourg est à lui seul sinistré à 68%.
[5] Le conseil municipal, appuyé par Mgr Grente, protesta contre un tracé modifié et obtint le rectificatif du tracé (délibérations municipales du 26 janvier, 23 février, 9 mars, 13 juillet 1947.
[6] 123 W 207 : rapports d'activité du service travaux.

1	Froidevaux	2457	1032	3489	15
2	Lahalle	4424	768	5190	25
3	Charpentier	4306	1144	5448	24
4	Mersier	7959	690	8649	38
5	Pison	5362	919	6281	27
6	Arretche	2845	136	2981	12
7	Delaage	4169	399	4568	20
8	Longuet	4368	680	5048	24
Totaux :		37055	5896	42961	

Il semble qu'il y ait une déficience d'architectes dans la région de Saint-Lô, alors que celles de Cherbourg, Avranches et Coutances, semblent pourvues. [7]

Prévision des dépenses pour les constructions d'immeubles d'état (voirie, acquisition de terrains, honoraires d'architectes :

Coutances	Groupe 1	14.000.000
Coutances	Groupe 2	8.000.000
Coutances	Hôtels-restaurants	3.000.000
Coutances	Georges Clémenceau	10.500.000
Condé-sur-Vire		6.600.000
Equeurdreville		18.500.000
Chapelle-Enjuger (La)		7.600.000
Glacerie (La)		200.000
Hébecrevon		7.800.000
Marigny		15.500.000
Mortain		19.000.000
Percy		19.300.000
Périers		19.000.000
Pont-Hébert		8.000.000
Roncey		8.400.000
Saint-André-de-l'Epine		8.000.000
Saint-Fromond		10.700.000
Saint-Hilaire-du-Harcouët		25.000.000
Saint-Jean-de-Daye		9.600.000
Saint-Lô		205.000.000
Torigni-sur-Vire		215.000
Valognes		17.600.000
SNCF Saint-Lô		9.000.000
SNCF Cherbourg		13.850.000
Armement Cherbourg		55.825.000
Total :		520.190.000

M Charpentier, architecte en chef fait remarquer le 19 juin 1947 « *que certains de ses collègues se sont heurtés à des difficultés de terrains entrainant une hausse du coût de la construction projetée. Il est répondu qu'il appartenait à l'entrepreneur de reconnaitre le terrain jusqu'au bon sol lors des sondages et d'aviser aussitôt l'administration des travaux supplémentaires imprévisibles* ».
Les chantiers des maisons d'état avancent normalement, la première série est presque terminée, les chantiers de la deuxième série sont tous en cours sauf à Equeurdreville et une tranche des immeubles pour Saint-Lô ».

Quatre-vingt neuf demandes de cession de maisons d'état sont déposées à la date du 25 juillet 1947, dont une à Percy.

Saint-Lô	30
Sourdeval	2

[7] Réunion du jeudi 13 février 1947 (123 W 207).

Valognes	6
Saint-Fromond	6
Percy	1
Périers	24
Montebourg	4
Lessay	10
Coutances	4
Condé-sur-Vire	2
Total :	89

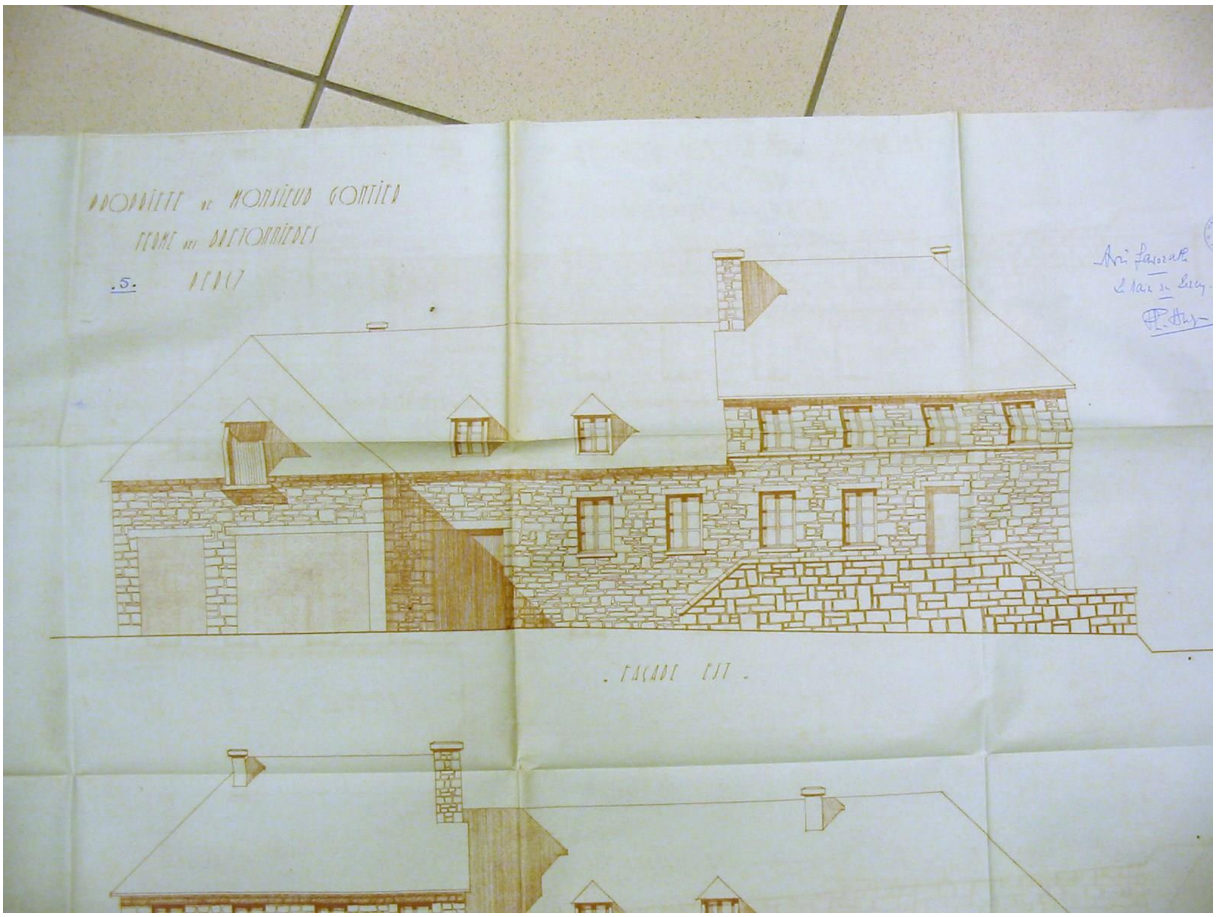

Le rapport sur l'activité de la commission départementale du mois de novembre 1947 fait état de la deuxième série de maisons d'état :

Arrondissements	Communes	Nombre	Notes
Coutances	Coutances	16	
	Périers		

Saint-Lô	Saint-Lô	76	
	Chapelle-Enjuger (La)	6	
	Condé-sur-Vire	6	
	Hébécrevon	5	
	Marigny	11	
	Percy	14	
	Roncey	6	
	Saint-André-de-l'Epine	5	
	Saint-Fromond	10	
	Saint-Jean-de-Daye	6	
Saint-Hilaire-du-Harcouët	Saint-Hilaire	23	
	Mortain	15	
Cherbourg	Valognes	15	
	Equeurdreville	14	A l'étude
	Octeville	42	

Cession des maisons d'état :
Dans l'ensemble il y a eu 159 candidats à l'achat d'un immeuble ou d'un logement d'Etat et 73 devis à l'identique ont été déposés : [8]

Communes	Nombre de devis	Nombre de demandes
Saint-Lô	19	54
Chapelle-Enjuger (La)		6
Saint-Fromond		6
Torigni-sur-Vire	2	4
Condé-sur-Vire	1	2
Saint-André-de-l'Epine	2	2
Percy	5	10
Roncey	3	6
Coutances	7	11
Lessay	1	11
Périers	16	18
Mortain		1
Sourdeval-la-Barre		3
Valognes	13	17
Montebourg	4	8
Total :	73	159

Le rapport d'activité de la commission départementale d'octobre 1947 mentionne « *l'existence de 219 logements de la 1ère série terminés. Ils font l'objet d'une évaluation au bordereau national pour être cédés à des sinistrés totaux dont le nombre de candidatures est de 144. 73 autres logements de la 1ère série sont en voie d'achèvement. Pour les logements de la 2ème série, les travaux sont en cours d'exécution sur un programme de 348 logements* ».
Le compte spécial des maisons d'Etat s'établit à 407.480.000 francs de fonds délégués pour 1947 et 358.690.322 francs de paiements effectués en 1947.

Les maisons d'Etat de la 2e série :
Le programme 1947 des maisons d'Etat comprend 333 logements, 66 boutiques et 1 atelier, compte-tenu des 50 logements du Ministère de la Marine à Cherbourg (dont 24 sont en cours). Pour la presque totalité des chantiers, les menuiseries préfabriquées sont approvisionnées. [9]

Le Préfet de la Manche signe le 24 février 1948, le permis de construire suite à la demande présentée par le délégué départemental à la reconstruction, demeurant à Coutances, et concernant les travaux

[8] 123 W 207 conférences d'architectes.
[9] Rapport pour l'année 1947 : 123 W 207.

ci-après de construction de 5 bâtiments comprenant en tout 14 logements et 9 boutiques, à Percy, route du Chefresne et groupe du champ de foire. [10]
Sur la proposition de monsieur le maire et à l'unanimité des membres du conseil municipal présent, décident le 3 novembre 1946, qu'il soit construit dans les plus brefs délais des maisons d'Etat (habitations particulières et maisons de commerce) sur le terrain sis en face de la poste et la perception ainsi que route de Montabot, côté gauche appartenant à monsieur Louis Carpon de Hambye, d'une part, et d'autre part sur le terrain appartenant à monsieur Adrien Robine de Percy sis à l'angle de la route de Montabot et du Chefresne et que la future rue rejoindrait la route de grande communication Saint-Lô-Villedieu et la rue du presbytère portera le nom de monsieur Louis Carpon pour marquer la reconnaissance de la commune. [11]
Plusieurs réquisitions de terrains ont été obtenues d'après la délibération du conseil municipal du 26 janvier 1947. D'abord les terrains Carpon pour les maisons d'Etat dont la construction doit commencer sous peu. [12]
Messieurs Louis Longuet (Paris), architecte en chef pour la zone 8, et R Garrabé (Rueil) sont chargés de la construction des maisons d'Etat dont la répartition est la suivante :
5 : type A, 118, 75 m2 (l'appel d'offre n'en concernera que 3)
2 : type A1, 109, 25 m2, disposition intérieure, variante du type A, sans garage
1 : type A2, 118,75 m2, disposition intérieure, variante du type A, avec garage
1 : type A 3, 109, 25 m2, disposition intérieure, variante du type A, avec sous-sol du type B
5 : type B, 109, 25 m2 (l'appel d'offre comprendra 1 maison de type B1 (109, 25 m2) et une deuxième de type B2 (109, 25 m2). [13]

La demande de permis de construire déposée le 26 octobre 1946 par monsieur Balleul, délégué départemental du ministère de la reconstruction, précise que les travaux neufs de cinq bâtiments comprennent en tout quatorze logements et neuf boutiques au lieu-dit de la route de Tessy et route du Chefresne et le groupe du champ de foire. Le montant approximatif de la dépense s'élève à dix-sept millions. La direction technique est confiée à **Louis Longuet**, architecte en chef, DPLG, 26 avenue de Wagram à Paris 8e. L'exécution des travaux des immeubles construits par l'Etat, est confiée à la **société entreprise générale du midi**. [14]
Le cahier des charges particulières est approuvé le 16 septembre 1946 par l'Union normande de constructions modernes basée à Saint-martin-de-Bréhal.
La sous-commission départementale « entreprises et marchés » valide dans sa réunion du 14 février 1947 l'appel d'offre de Percy consenti à l'entreprise du midi dont l'adjudication s'élève à 16.900.000 francs. [15] Monsieur Lebas, Préfet de la Manche, prend un arrêté daté du 24 février 1948, accordant le permis de construire pour la construction de 5 bâtiments comprenant en tout 14 logements et 9 boutiques, à Percy, route de Tessy, route du Chefresne et groupe du champ-de-foire.

Devis descriptif des travaux :

Maçonnerie		Béton armé : poteaux et outres calculés suivant les règles d'utilisation du BA 1945. Béton aux normes françaises, de type A de gravillon DT 120, consistance plastique mise en œuvre en moule ferraillé au dosage de 350 kg de ciment de Portland artificiel pour 1 M3. Agrégats NFP 18.301. Les parties visibles seront bouchardées DTCI 123 et dans ses parties agrégats de granit.
	Murs de cave	Ou de sous-sol en moellons de pays ou béton banché. Isolement contre l'humidité
Murs en élévation	Murs de façade	Murs pignons de granit de réemploi, tallotés, appareillés suivant dessin, jointoyés en creux DTC 27, et suivant dessin
	Murs pignons	

[10] 98 W 234. Ensemble des dossiers de permis de construire concernant Percy : 98 W 234-236.
[11] Registre des délibérations municipales 1946-1956, folio 10.
[12] Registre, folio 11.
[13] La zone 8 comprenait les cantons de : Percy, Gavray, Bréhal, Granville, La Haye-Pesnel, Villedieu, Sartilly, Brécey, Avranches, Ducey, Isigny (le Buat), Saint-James, Pontorson. Ces architectes de talent auront à déterminer à grands traits le caractère de l'architecture du département et seront responsables de son esthétique (lettre du Préfet du 16 mars 1946) 123 W 207.
[14] Cette société fit insérer une publicité dans l'almanach-annuaire de Percy, 1950, page 31.
[15] 123 W 207 : marché n° 17-2897 MAN.

	Murs gouttereaux	
	Murs mitoyens	
	Murs de refend	
Planchers	Sur cave	
	Sur terre-plein	
Sols des sous-sols		Terre battue
Enduits	intérieurs	Enduits au plâtre ou revêtus de plaques en agglomérés de plâtre et fibres
	Cloisons	En carreaux de plâtre enduits aux deux faces. En briques creuses hourdés au mortier de ciment à maçonner.
	Revêtements	En faïence 15 x 15 au droit de tous appareils de 0,60 de hauteur.
	Plafonds des hottes	Enduit plâtre sur lattes ou planche de plâtre ou plaque de fibrociment (3M^2)
	Paillasses	BA revêtement carrelage grès cérame de 0,10
	Cheminées	Dans les salles communes, cheminée décorative suivant dessin de toute hauteur sur 1,80 mètre de largeur, en brique de parement.
	Conduits de fumée	
	Ventilations	
Ouvrages extérieurs	Bancs et tablettes	Dalles de granit ou BA encastrées
	Dallages extérieurs	Dalles de granit ou de béton de ciment pour marches
	Motif décoratif	A chaque entrée sur un ou plusieurs blocs de granit, motifs sculptés d'une valeur de 10 000 francs prévue par le maçon.
	Clôtures sur rue	
Charpente		Constituée par poutres américaines en sapin osée sur poutre de béton formant entrait
Couverture		Ardoises
Menuiserie		Doubles fenêtres coulissantes, extérieur en chêne, intérieur en sapin

Que nous réserve 1947 ?

- 1° l'Etat veut construire des maisons, des maisons à lui, même à Percy : elles ne sont pas construites, mais enfin l'Etat a déjà accordé des crédits pour cela, c'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout. [16]

Monsieur le maire, à la veille des élections, fait le point sur la situation de la commune de Percy le 5 octobre 1947, dans lequel il précise que les quatorze maisons d'Etat sont en chantier et qu'elles permettront d'améliorer le sort des sinistrés.

Le maire informe son conseil le 9 juin 1948 que la responsabilité des sculptures sur les maisons incombe bien aux services de la reconstruction, étant donné que les travaux étaient prévus sur le cahier des charges lors de l'adjudication de construction.

Le conseil charge monsieur le maire le 19 janvier 1949 d'adresser une lettre recommandée à monsieur Longuet architecte des maisons d'Etat, lui demandant de faire enlever, avant quinze jours, le motif se trouvant sur la maison d'Etat bordant la route de Villedieu. Il précise en deuxième point qu'il décide de faire faire ce travail lui-même, si rien n'est effectué dans les délais voulus. [17] Monsieur Longuet y répond et le contenu de cette lettre est présenté au conseil municipal du 16 février 1949. Il

[16] Almanach-annuaire de Percy : 1947.

[17] Folio 109 du registre des délibérations municipales 1946-1956.

renouvelle la promesse de faire modifier ou même de changer complètement de motif, bénévolement, fin mars-début avril. La question d'un échange de terrain, en compensation de celui occupé par les maisons d'Etat, à accorder à la famille Carpon est renvoyée, le 29 décembre 1949. Les maisons d'Etat qui semblent à peu près terminées. [18]Le conseil chargé de délibérer le 6 août 1953 sur l'homologation de la nouvelle zone de compensation, mentionne que l'achèvement des opérations de remembrement fait apparaître que les maisons d'Etat édifiées à des emplacements non situés à l'intérieur des zones de compensation figurant sur le schéma homologué de répartition des dépenses, ont été attribuées à des sinistrés. [19]

Grille des sessions des maisons d'Etat à Percy (dossiers S 941) dont les terrains ont été attribués à l'Etat par arrêté de clôture des opérations de l'association syndicale de remembrement en date du 11 octobre 1957: [20]

N°	Cession au profit de :	Parcelles	Type	Date	Indemnité de reconstitution	Observations Dossiers sinistrés
1	Noël (Michaël-Emile-René)	A 221p-225p A 134p-136p, 138p-140p	A N°4	19 mai 1953	5.234.821	C 26.627 Z
2	Primaux (François-Victor-Cyprien)		A N°7	7 août 1953	4.139.218	C 32 916 Z 17 150 Z (immeubles place de l'église)
3	M. Tabard (Jean-Olivier)	A 221p-225p	A 2 N°1	7 août 1953	3.884.286	C (2 immeubles)
4	Leronseur (Eugène-Aimable)	A 134p, 136p, 140, 81	B n N°4	7 août 1953	1.633.859	C (CD 98)
5	Huard (Bernard-Albert) [21]	A 221p-225p	A N°3	16 octobre 1953	1.479.647	C 26780 Z (immeuble détruit rue des Bouilleries)
6	Leneveu (Emilienne-Angèle) veuve Borne (Jules-Marcel)	A 81-134p	B N°6	17 octobre 1953	2.086.211	C (CD 98) 17403 Z (immeuble détruit route de Saint-Lô)
7	Bourdon (Marcel-André)	A 221p-225p	A N°5	8 octobre 1954	1.743.131	C 16062 Z (immeuble place de l'église)
8	Pichard (Juliette-Elisa) veuve Lefeivre	AY 30	B N°7	21 mai 1957	2.839.003	Suc. 25.495 Z (la carrière)

[18] La Manche-Libre du 19 août 1951.
[19] Fonds 1251 W 55.
[20] 45 W 6 (immeubles d'Etat) : Préfecture de la Manche, 3e division, 1er bureau.
[21] Héritage de la propriété de sa grand-mère (Mme Vve Refuveille (Edouard)) décédée en 1949.

9	Lebrun (Jeanne-Marie) veuve Delauney	AZ 68 AZ 70 199 M2	A N°6 Ilot E bis	20 juin 1957	1.951.131	Indivision Lebrun [22] 4908 Z [23]
10	Suzanne (Germaine-Eugénie) veuve Robinne	AY 23, 26	A N°3	17 février 1958	2.949.183	Le cessionnaire est entré en jouissance complète et exclusive du bâtiment et du terrain à compter du 28 février 1950, date de l'attribution prononcée par la commission départementale de la reconstruction. 12930 Z

Une note du directeur des services départementaux du ministère de la reconstruction et du logement, basé à Coutances, en date du 28 février 1961, fait état de l'existence à Percy, sur la route de Montabot, d'un immeuble d'Etat de 5 pièces avec cuisine et cave, géré par l'OPHLM du département de la Manche, et que cet immeuble n'est pas compris dans le lot sur lequel l'office a porté option. Il fait allusion au fait que la ville de Percy avait décliné l'offre de prise en charge de cet immeuble et que cela était probablement dû au manque d'entretien de ces maisons d'Etat. [24]
La cession de la dernière maison d'Etat à Percy est à l'ordre du jour le 20 septembre 1968. [25]

Ces maisons en longères en béton possèdent des façades timbrées de hauts reliefs.
Ces reliefs de la reconstruction ont été créés en 1949 par le sculpteur Lambert- Rucki (Jean) 1888-1967 (auteur du Christ de Lessay) sur les maisons d'Etat (MRU). [26]

- T**rois soldats américains** et le drapeau étoilé (rue Louis Carpon : clinique des vétérinaires sur flanc ouest (aujourd'hui dissimulé par l'extension).[27] Le **soldat allemand** vaincu avec la Svastika (croix gammée) devait être au pignon « est » du n° 31 de la rue Gustave Blouet (monsieur André). Il fit l'objet d'une suppression vers 1949 (décision du conseil municipal de Percy).
- **Vol de trois cigognes** (au n°29 de la rue Gustave Blouet)
- **Berger** ou pastoureau (au n° 27 de la rue Gustave Blouet)
- **Chiens** et la niche (au n° 25 de la rue Gustave Blouet)
- **Nid d'oiseau** et le chien au bas de l'arbre (au n° 31 de la rue Gustave Blouet)

Reconstruction de la ferme modèle des Bretonnières:

La ferme des Bretonnières, cadastrée sous les numéros 1136 de la section A (bâti), a été acquise par monsieur Gontier et son épouse Denise-Augustine Ruault, le 24 janvier 1942 dont la vente avait été consentie par Mgr Georges-François Grente, évêque du Mans. [28]

Architectes : André Cochepain, Yves Cochepain, Jean Granger
Permis de construire déposé en 1946 sous le n° C 393, d 32, recevant un avis favorable de la part du délégué départemental à l'urbanisme. Le maire est chargé de délivrer le permis de construire en application de la loi sur l'urbanisme (article 4 de la loi du 27 octobre 1945).
Monsieur Gontier (Ernest) adresse une lettre au maire de Percy le 20 mars 1946 laquelle il sollicite le permis de reconstruire sa ferme totalement sinistrée dans laquelle il inclus les 9 plans. [29]

1	Plan d'implantation

[22] Rue Louis Carpon :
[23] Immeuble détruit à la Bossardière à Saint-Martin-de-Cenilly.
[24] 1379 W 30.
[25] DDE urbanisme : 1379 W 30
[26] Revue municipale : année 2000 (13 PER 103).
[27] Presse de la Manche du 2 XII 1953. Le bas du relief a été détruit pour couvrir l'extension vers 1980.
[28] Maître Arnaud, notaire à Percy.
[29] 98 W 234.

2	Plan du rez-de-chaussée : habitation et communs
3	Plan de l'étage : habitation et communs
4	Plan en coupe
5	Plan des façades en appareil de moellons
6	Plan des façades
7	Plan du bâtiment des étables, charretterie, écuries,
8	Plan du bâtiment des étables, charetterie, écuries, en appareil de moellons
9	Plan des façades des étables, charetterie, écurie

Monsieur Gontier obtient de monsieur Vitrier, délégué départemental adjoint de la reconstruction, le 23 septembre 1946, l'autorisation de reconstruire ses bâtiments d'habitation et d'exploitation dans les conditions fixées par l'ingénieur du génie rural relevant des services techniques du ministère de l'agriculture et d'après les plans présentés le 20 août 1946 par l'architecte Cochepain. [30] L'appel d'offre pour l'adjudication est passé le mardi 18 juin 1946. Les entreprises sont invitées à soumissionner chez MM. Cochepain-Granger-Cailler au : 3 rue corne de cerf à Saint-Lô.
Tableau des soumissionnaires :

Lots	N° d'ordre	Soumissionnaires	Domicile	Offre détaillée	Total	Rabais
Habitation, communs, étables et fosses	1	Henri Guilbert	Saint-Lô	5 727 000	10 948 000	Augmentation 8%
H-C E-F	2	Desclaux et Sarrasola	Saint-Lô	4 060 000 3 310 000	7 970 000	Rabais 15%
H-C E-F	3	Lafragette	Coutances	3 991 000 3 235 000	7 226 000	Rabais 15%
H-C E-F	**4**	**Tessier-Labourasse**	**Saint-Lô**	**3 100 000 2 690 000**	**5 790 000**	**Rabais 7 %**
H-C E-F	5	E.I.T.P.	Saint-Lô	4 200 000 3 800 000	8 000 000	Sans rabais
H-C E-F	6	La construction	Agneaux	3 365 273 3 777 035	7 142 308	Sans rabais

Monsieur Gontier, présent à l'adjudication déclare n'accepter les conditions de celle-ci que sous réserve de connaître sous huit jours le montant des subventions.

Mémoires ou factures des entreprises ayant travaillé à la construction :

Saint-Nicolas	Percy	menuiserie	270 027, 12
Méniger (Maurice)	Percy	Zinguerie	8912,92
Tessier et Labourasse	Paris 17e Chantier à Saint-Lô (7 route de Carentan)	Maçonnerie, charpente, couverture, béton armé	6 337 293

Le devis descriptif révèle la construction des murs en pierre de pays et chaux avec chaînage dans la partie haute.
Un état de l'avancement des travaux est daté du 17 octobre 1946.

La terre qui renait :
Le mercredi 17 juillet a eu lieu à Percy la pose de la première pierre de la ferme modèle chez M. Ernest Gontier, lieu-dit « les Bretonnières ». Cette ferme portera le nom de « la Taupinière » en souvenir des nombreux réfugiés qui restèrent terrés tels des taupes durant les bombardements qui durèrent quatre jours pour la prise de Percy. Cérémonie touchante à laquelle assistèrent MM. les délégués du ministre de la reconstruction et des installations rurales, M. Endelin, sous-préfet de Saint-Lô, M. le secrétaire général de la préfecture, M. Hugou maire de Percy, MM. Gauthier et Langlais des services de la reconstruction à Coutances, MM. Baud, de la Gorge et Maquin directeurs et ingénieurs du génie rural, MM. Bidoire-de-Givrins, subdivisionnaire à Percy, MM. Les architectes et

[30] 169 W 62 dossier 1269 AG.

entrepreneurs, parmi lesquels M. Cochepain architecte départemental qui est l'auteur des plans de cette ferme (notons en passant que M. Cochepain fut une des personnes réfugiées chez M. Gontier). La pose de la pierre eut lieu sous les rayons du soleil, toutes les modalités de cette cérémonie avaient été préparées par M. Cochepain. Après signature de tous les officiels, le papier historique fut inclus dans une bouteille cachetée que Mme Gontier déposa elle-même dans la cavité réservée à cet effet, et la pierre fut scellée. Le geste traditionnel du coup de marteau fut exécuté et suivi de quelques mots prononcés par M. le maire de Percy et M. le délégué du ministre. Ce dernier apporta les espoirs du gouvernement, félicita M. Gontier pour la construction de sa ferme, en affirmant que l'aide que le gouvernement lui a donnée était assurée à tous ceux qui suivraient son bel exemple. Un déjeuner où régna une cordiale sympathie (et chose curieuse, qui coïncida avec les 40 ans de M. Gontier et le baptême de sa petite Christiane), se termina par un toast de M. Hugou, maire de Percy, qui remercia toutes les personnalités présentes, dit l'émotion certaine de chacun à la pose de cette première pierre dans sa commune, et fit remarquer que malgré le dénuement immense de notre pays, deux ans à peine après la libération de Percy, il était vraiment encourageant de constater l'effort fait par le gouvernement en vue de la reconstruction. Une seule chose à souhaiter : que cet effort aille en grandissant, cela ne dépendant plus que du travail et de la bonne et ferme volonté de chacun. [31]

Monsieur Gontier s'adresse, sous forme de lettre dactylographiée, au délégué départemental le 17 juin 1950 sous les termes suivants « *je suis propriétaire d'une ferme située village des Bretonnières près du bourg de Percy. Cette ferme a été sinistrée partiellement par faits de guerre en 1944. En 1946 au moment de réparer cette ferme qui était insuffisante pour l'exploitation d'une contenance de 27 hectares, il me fut fortement conseillé tant par le génie rural que par la reconstruction d'accepter que ma ferme soit reconstruite entièrement et soit considérée comme ferme modèle pour la région et rebâtie dans ce sens. Aujourd'hui cette reconstruction est très avancée, mais il reste encore d'importants travaux à faire notamment à la maison d'habitation. Les frais de reconstruction depuis 1946 ont subi la hausse générale et je me suis trouvé obligé de faire face à des mises de fonds supérieures à celles prévues. J'avais pu jusqu'à ce jour tant avec mon indemnité de dommages partiels qu'avec deux emprunts au Crédit Foncier faire face à ces dépenses. Mais pour arriver dans un avenir plus rapproché à terminer mes travaux, j'ai acquis deux dommages de guerre des mêmes propriétaires dont le transfert a été autorisé sur ma ferme de Percy. Il s'agit des dossiers N° 35.669 Z et 47. 577 Z au nom de mesdemoiselles Suzanne et Berthe Dupeire, concernant deux sinistres sis à Hambye et Sourdeval-les-Bois, et s'élevant en totalité à la somme nette de 2 763 200 francs. Ces cessions réalisées et comptant sur un règlement que l'on m'avait dit devoir être rapide, tant en raison de la qualité prioritaire de ma ferme dite « modèle » que de ma situation d'ancien prisonnier et père de deux enfants ainsi que des circonstances énoncées plus haut, je suis allé présenter mes pièces à vos services. J'ai alors eu la déception d'apprendre que je ne serais probablement réglé qu'en titres nominatifs de la reconstruction, mode de règlement qui arrête tout espoir de continuation des travaux envisagés. C'est pourquoi, Monsieur le délégué, j'ai l'honneur de venir vous solliciter pour qu'en raison des faits sus exposés et qui sont la stricte vérité, vous m'accordiez la possibilité d'obtenir un règlement des deux sinistres ci-dessus non en titres mais en espèces comme il avait été prévu à l'origine par vos services. D'avance je vous remercie de tout ce que vous pourrez faire pour favoriser l'aboutissement de cette demande en tenant compte des efforts et des sacrifices personnels que j'ai fournis jusqu'à ce jour pour arriver malgré les difficultés et les déboires à la réalisation du projet que nous avions tous envisagé. E. Gontier »*. [32]

La requête de monsieur Gontier fut acceptée et les dommages de guerre provenant des biens situés à Hambye et Sourdeval-les-Bois (biens des demoiselles Dupeire (Suzanne et Berthe) furent transférés sur la ferme des Bretonnières, conformément à la décision administrative du 7 août 1950. Une note de renseignements (n° 1801) pour la restauration de l'habitat rural (65 W 1) concernant l'exploitation d'Ernest Gontier aux Bretonnières permet d'apprendre qu'un projet d'amélioration du chemin d'accès à l'étude est approuvé le 20 décembre1946 par l'ingénieur en chef du génie rural pour un montant de 198000 francs avec une subvention de l'état de 10000 francs.
Les renseignements concernant l'exploitation agricole sont les suivants :

---

[31] Ouest-France du mercredi 24 juillet 1946. Deux autres publications eurent lieu : l'hebdomadaire le réveil de Saint-Lô et de l'arrondissement dont le contenu de l'article, identique au précédent, fut publié le 2 août 1946 en adressant toutefois « toutes nos félicitations et nos vœux à M. Gontier dans sa courageuse entreprise » et l'almanach-annuaire de Percy en 1947, en tous points semblables aux précédents.
[32] 169 W 62 : dossier 1269 AG

Superficie de l'exploitation : 27 hectares dont 2 en terres labourables et 26 en prés et prairies. Les bois et taillis couvrent une superficie de 50 ares.
Habitation humaine : 5 personnes habitent la maison : un couple, une femme et deux enfants (un garçon et une fille). Deux pièces en très mauvais état (sol non cimenté, une des pièces parquetée).
Logement des animaux : le cheptel se compose de 20 bovins, 12 veaux, 4 chevaux et 6 porcs dont le logement est complètement anéanti. Il n'y a ni plateforme à fumer ni fosse à purin.

Chronologie des faits de guerre et de reconstruction : [33]

1944 (10 juin)	Bombardements
1944 (14 juin)	Bombardements
1944 (23 juin)	Bombardements
1944 (24 juin)	Bombardements (jour de marché) au Mont-Fiquet
1944 (29 juin)	L'état-major allemand s'abrite dans les villages du Laurier et du Cardonneret
1944 (3 juillet)	Attaque aérienne sur le bourg, le clocher et l'église sont fortement abîmés ainsi que la fontaine Saint-Michel et la maison de madame Blouet
1944 (17 juillet)	Bombardement aérien visant le pont de l'Epinière
1944 (20-23 juillet)	Plusieurs bombardements
1944 (26 juillet)	Fermes incendiées à la Commune Ozon et au Mesnil-Coq
1944 (28 juillet)	Le front approche : les chars du général Bradley ont pris Villebaudon mais la situation se détériore le lendemain (recul au carrefour de la Denisière à Moyon). Des bombes (50-60) tombent à la Tillandière. [34]
1944 (29 juillet)	Les premiers obus tombent. Bombardement aérien à la Halle-aux-Monniers (48 civils tués et nombreux blessés).Les restes de la Panzer-Lehr s'accrochent à Percy. 39 chars allemands s'opposent aux forces américaines.
1944 (30 juillet)	Tirs d'artillerie allemande. Avion américain abattu. Troupes allemandes renforcées de SS. L'abbé Lefranc est mortellement blessé le soir
1944 (31 juillet)	Tirs d'artillerie allemande. 80 soldats alliés sont blessés à la Norgère
1944 (2 août)	La Cannière est libérée. Arrivée des américains dans le bourg
1944 (6 novembre)	Création de l'association des sinistrés à Percy (LML du 26/11/44)
1945 (11 février)	Election d'un nouveau maire (LML 11/02/45)
1945 (20 février)	Visite du Préfet de la Manche (monsieur Lebas) et du sous-préfet de Saint-Lô (LML 04/03/45)
1945 (10 juin)	Annonce de la visite du général de gaulle (LML du 24/06/45 et OF du 24/06/45)
1945 (21 octobre)	Installation du nouveau curé (LML du 04/11/45)
1945 (25 novembre)	Annonce de la 1ère réunion de la commission de la reconstruction en présence de messieurs Cochepain, architecte départemental et Tangard, architecte (LML du 25/11/45)
1946 (10 février)	Le maire informe le conseil qu'il a obtenu que 3 fermes puissent être reconstruites et 12 maisons transitoires (LML du 10/02/46)
1946 (3 mars)	Manifestation départementale des sinistrés (LML 03/03/46)
1946 (17 juillet)	Pose de la 1ère pierre de la ferme modèle d'Ernest Gontier aux Bretonnières. Plans des architectes Cochepain, père et fils et Jean Granger le mercredi 17 juillet 1946.
1946 (3 novembre)	Décision de faire construire des maisons d'état (habitations et commerces)
1947 (26 janvier)	Réquisitions de terrains pour les maisons d'état
1947 (2 mars)	Commissaire à l'enquête du plan d'urbanisme (LML du 02/03/47)
1947 (16 mars)	Réunion d'information des sinistrés
1947 (20 mars)	Rapport du commissaire enquêteur pour la reconstruction et l'aménagement de Percy
1947 (16 avril)	Le pourcentage des destructions est porté de 28% attribués en 1944 à 68%

[33] Archives communales, fonds Marcel Leclerc (129 J 12 et 89 (notes de monsieur Eudes, secrétaire de mairie)).
[34] Il y a 60 ans… La libération de Percy : 13 PER 103 (plaquette reliée et bulletins municipaux 1974, 1994-1995).

	en 1947.
1947 (24 septembre)	Emprunt pour l'achat du terrain des sports
1947 (5 octobre)	Mise hors d'air de l'église (effective après le 29 février 1948)
1947 (2 novembre)	Philippe Texier-Hugou est réélu maire
1947 (9 novembre)	Eglise inscrite au plan national de priorité
1948 (29 février)	Louis Longuet, architecte, est choisi pour la reconstruction de l'ensemble comprenant : place de l'église, mairie, halle et salle des fêtes
1948 (9 juin)	La responsabilité des sculptures sur les maisons d'état incombe aux services de la reconstruction
1948 (11 juillet)	Remboursement du curé qui a avancé des fonds, prêt d'une cloche
1948 (15 septembre)	Définition des priorités de reconstruction, croix de guerre
1948 (28 novembre)	Crédits pour l'église : 4.500 000 en 1949 et 4. 000 000 en 1950 (monsieur Mersier architecte)
1948 (27 février)	Protestations de sinistrés (LR 27/02/48)
1948 (29 février)	Réunion des sinistrés agricoles du canton de Percy, sous la présidence de monsieur Sauvé (LML du 29/02/48)
1948 (11 avril)	Constitution des dossiers de sinistrés agricoles (liste) (LML du 11/04/48)
1948 (06 juin)	Communion solennelle dans l'église en partie restaurée (LML du 06/06/48)
1948 (1er août)	Le conseil municipal proteste énergiquement contre la pose des soi-disant motifs décoratifs très coûteux et inutiles sur les maisons d'état en particulier celle qui borde la route de Villedieu (LML du 01/08/48
1948 (05 septembre)	Lancement de l'enquête en préambule de la canonisation de sœur Marthe
1949 (2 février)	Réunion des sinistrés sur le fonctionnement du MRU en présence de monsieur Quéry, président de la fédération des associations de sinistrés (LML du 12/02/49)
1949 (27 mars)	Exhumation des victimes civiles et service solennel le 28 mars (LML du 27/03/49)
1949 (22 mai)	Restauration du monument aux morts et son déplacement (LML 22/05/49)
1949 (19 juin)	Recensement des maisons d'habitation et des bâtiments agricoles sinistrés et classement en 10 catégorie selon la composition des familles)
1949 (03 juillet)	Le char de la reconstruction lors de la fête St-jean retient l'attention (LML du 03/07/49)
1949 (10 et 17 juillet)	Remise de la croix de guerre à Percy, Margueray et Villebaudon (LML 10,17/07/49)
1949 (20 novembre)	Visite de Mgr Guyot (LML du 20/11/49)
1951 (16 août)	La reconstruction de Percy entre dans une phase plus active (OF 16/08/51)
1951 (19 août)	La reconstruction à Percy (LML 19/08/51)
1952 (18 mars)	En marge de la reconstruction de Percy : le problème de l'eau (OF 18/03/52)
1956 (13 janvier)	Travaux d'aménagement du perron de la mairie en granit (OF du 13/01/56)
1956 (10 décembre)	Les maisons de l'îlot B seront bientôt habitées (OF 10/12/56)
1957 (22 janvier)	Douze ans après ou l'histoire en images (OFN 22//01/57)
1957 (22 mars)	Installation de l'éclairage public (OFS 22/03/57)
1959 (12 février)	La nouvelle école maternelle (OFN 12/02/59)
1959 (1er septembre)	Place du cardinal Grente ou foirail ? (OF 01/09/59)
1959 (28 octobre)	La reconstruction de la dernière maison du bourg de Percy (OFN 28/10/59)

Jacky Brionne